

PROGRAMME ADN

AUTONOMIE – DÉVELOPPEMENT - NOVATION

Formation séquentielle d'accompagnement
et de professionnalisation pour la jeune création et les métiers de l'art

Arts visuels
Arts appliqués
Arts décoratifs
Arts numériques
Arts interactifs

FORMATIONS
CONSEILS
EXPERTISES

PRÉSENTATION



ADN est un programme séquentiel d'accompagnement, de soutien et de valorisation destiné à développer ou renforcer un parcours professionnel dans l'art et la création contemporaine*.

Abréviation de ses trois objectifs – Autonomie, Développement et Novation – ADN fait aussi explicitement référence au sigle scientifique désignant la molécule contenant notre matériel génétique – l'acide désoxyribonucléique – duquel il reprend les concepts d'héritage et de transmission. Comme l'ADN de nos cellules est composé de différents gènes, l'identité de ce parcours de formation articule 10 séquences à la fois autonomes et complémentaires, permettant de constituer un programme personnalisé adapté à chacun.e.

Création, production, diffusion, gestion et communication... Être artiste, designer, designeuse, auteur, autrice, créateur ou créatrice, ne relève pas de la seule vocation, mais prend la forme de multiples activités pluridisciplinaires conjointes qu'il n'est ni évident, ni simple de maîtriser. Ce programme se présente comme un outil pédagogique, une base de données, reflétant les attentes actuelles liées aux secteurs artistiques et créatifs contemporains. La spécificité de sa pédagogie repose sur des clefs d'apprentissages simples et structurées. Conçu sous forme d'entretien(s) individuel(s) servant à cibler les besoins et les objectifs spécifiques de chaque participant.e, le Programme ADN fournit des ressources et des techniques optimales, ainsi qu'un équipement didactique permettant d'acquérir assurance et compréhension des mécanismes de l'écosystème de l'art et de la création..

Dispositif dématérialisé et à distance conçu pour la jeune création et les métiers de l'art francophones, le Programme ADN est conçu comme un kit de départ assurant un démarrage stratégique avisé et adapté à leur carrière professionnelle. Grâce à ses contenus courts et denses, le Programme permet à chacun.e de ses participant.e-s de consolider et/ou d'acquérir des compétences liées aux secteurs de l'art et la création : développer et planifier son projet, communiquer ses recherches, structurer ses connaissances et identifier les structures artistiques et réseaux professionnels culturels.

*Début, reprise de carrière ou en reconversion professionnelle.

Floryan Varennes,
Fondateur et formateur
du Programme ADN

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'engager dans l'écosystème de l'art et les secteurs de la création contemporaine.
- Définir son projet et son positionnement professionnel.
- Développer et valoriser ses recherches, sa documentation visuelle et écrite.
- Structurer et fortifier sa stratégie de production et de diffusion.
- Communiquer efficacement sur son travail.
- Planifier son activité artistique en fonction de ses besoins et ses moyens.
- Identifier les différents réseaux, institutions et structures artistiques et culturelles.
- Obtenir des financements, aides publiques ou privées et mettre en place des partenariats ou mécénats.
- Maîtriser les spécificités fiscales et les dispositifs sociaux liés au statut artistique et/ou créatif.
- Être conseillé·e et orienté·e dans ses recherches artistiques et créatives.

INDICATIONS

Le Programme ADN se présente comme un **suivi personnalisé** à partir d'un ou plusieurs **rendez-vous individuels**. Après une évaluation des spécificités propres à chacune, le Programme grâce à ses 10 séquences cible les besoins et les nécessités demandés.

Ce programme est en **distanciel**. Il est disponible initialement en **format individuel**, en tête-à-tête.

Toutefois le **format collectif** avec des demandes spécifiques est ouvert, pour des groupes d'artistes, pour des écoles d'arts et de créations et pour des entreprises ou industries créatives et culturelles.

CIBLE



Le Programme ADN s'adresse à plusieurs types de profils artistiques et créatifs :

- Jeunes diplômé·e·s : beaux-arts, écoles d'arts, écoles d'arts appliqués, écoles d'arts décoratifs, écoles d'arts vidéoludiques et multimédias, universités, etc.
- Artistes plasticien·ne·s, designer·euse, auteur·rice·s, créateur·rice·s, photographes, artisan·e·s, illustrateur·rice·s, graphistes.
- Acteur·rice·s et entrepreneur·euse·s culturelle·s, industries créatives et métiers de la création et de la culture.
- Reconversion ou reprise d'activités artistiques et créatives.

PRÉREQUIS



- Avoir un projet artistique ou créatif formel.
- Disposer d'un début de pratique, d'une documentation artistique ainsi que d'une démarche dans le champ de l'art et la création.
- Vouloir développer son activité artistique dans un cadre professionnel.

PRÉREQUIS TECHNIQUES



Le Programme ADN est effectué à distance : il faut donc disposer d'un ordinateur équipé (webcam et micro), ainsi que d'une connexion internet stable le temps de la formation.

TEMPORALITÉ



La spécificité des séquences du Programme ADN est qu'elles peuvent être abordées « à la carte » au choix des 10 séquences ou dans leur totalité, dans la temporalité souhaitée.

Le Programme ADN est constitué d'un ou de plusieurs rendez-vous fixés en amont du lancement du programme à la disposition de chacune.

Par exemple, la formule 1 peut être organisé en 1 × 4h en une journée ou 2 × 2h en deux jours, la formule 2 en 5 × 2h sur cinq jours, ou 3 × 3h30 sur trois jours (consécutifs ou non), etc.

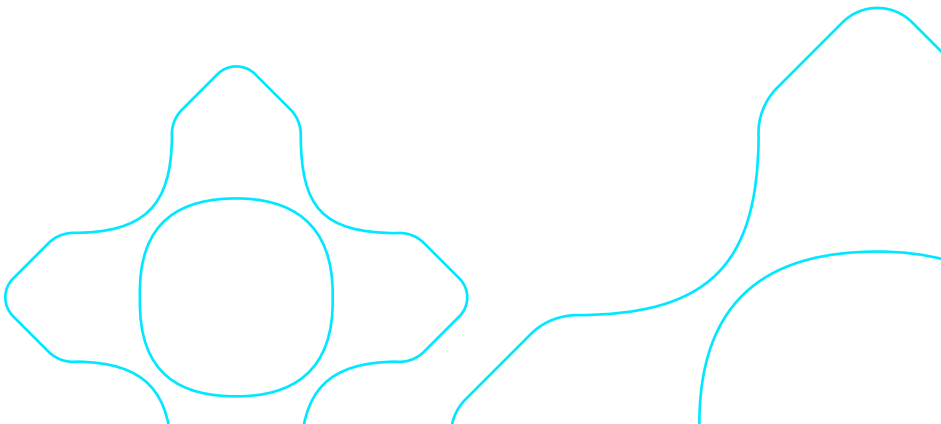
FORMULES & TARIFS

FORMAT INDIVIDUEL

15 minutes d'entretien sont systématiquement offertes en amont du Programme afin de répondre aux questions des participant·e·s et cibler leurs besoins.

FORMULE 1	IMPULSION
4 h sur 1 ou 2 journées 1 à 4 séquences sont abordées.	350 €
FORMULE 2	STRUCTURATION
8 h sur 1 ou 2 semaines 4 à 8 séquences sont abordées.	600 €
FORMULE 3	ÉVOLUTION
16 h sur 1 ou 2 mois La totalité des séquences peut être abordée.	1000 €
FORMULE 4	TRANSFORMATION
32 h sur 4 mois Toutes les séquences sont abordées et un suivi particulier est mis en place pour structurer et planifier une activité artistique.	1800 €

CONTACT & INSCRIPTION
contact@programmeadn.com



MÉTHODOLOGIE

Le **Programme ADN** vise à la transmission organisée de plusieurs supports pédagogiques : documentation, exposés, analyses de contenus, références bibliographiques, valorisation de compétences et mise en pratique orale et écrite avec application directe du travail. Ce dispositif d'accompagnement, dans un format court et intense, se compose de 10 séquences. Celles-ci correspondent aux besoins des participant·e·s en déterminant plusieurs objectifs à atteindre. Le Programme ADN est accompagné de retours critiques sur l'activité des participant·e·s qui permettent la valorisation des points forts et la correction de manques afin de permettre à chacun·e de se doter d'outils notionnels pour avancer plus librement dans la construction de leur carrière artistique et/ou créative.

Le Programme a pour but de donner des modalités de travail et des bases pratiques : structuration d'un projet professionnel, acquisition de connaissances, élaboration et maîtrise d'un vocabulaire technique. Cette méthodologie permet un échelonnage propre au démarrage ou à l'ancrage d'une activité professionnelle. Ces séquences sont conçues et voulues comme un planigramme, un carnet de bord évolutif : le tout en obtenant une **Autonomie** forte et en se sentant décomplexé·e et légitime dans sa pratique et sa réflexion.

En s'appuyant sur une méthodologie empirique, la spécificité du Programme ADN réside dans l'application de sa transmission, à l'instar du coaching en entretien individuel. Il s'agit aussi de temps d'échanges, de questions et de réponses en alternance. Cela implique une participation et une réflexion active conjointe à une mise en pratique pour identifier ses ressources et permettre une mise en place des étapes nécessaires à la bonne conduite et au bon **Développement** d'un projet professionnel.

Ces séquences amènent les participant·e·s à (re)définir leurs enjeux, à questionner leurs expériences et leurs raisonnements, tout en optimisant et en mettant en perspective ce qu'ils veulent acquérir pour travailler efficacement. À travers une approche associant **Novation** et techniques d'organisation, le Programme ADN donne la capacité aux artistes et créateur·rice·s de fragmenter et d'organiser leur temps de travail entre la recherche, la production, la communication, l'élaboration de dossiers, l'administration et la gestion de leurs réseaux.

FORMATEUR



Floryan Varennes est diplômé d'un DNSEP en Art visuel à l'École Supérieur d'Art & Design TPM en 2014 et d'un Master de Recherche en Histoire à l'université Paris-Nanterre en 2020. Il exerce depuis 10 ans dans le champ de l'art contemporain, en tant qu'artiste visuel et consultant en histoire. Il est aussi expert en communication et développement de projet artistique et culturel.

Depuis 2014, au cœur même du processus artistique, Floryan Varennes a acquis expériences et connaissances au fil de ses recherches et expositions et notamment pendant ses résidences nationales et internationales : Synagogue de Delme, Pollen à Montflanquin, Maison Daura de la MAGCP, Centre International d'Art Verrier de Meisenthal, Maison des Métiers du Cuir de Graulhet, etc. Lors de ses projets personnels, il crée des partenariats privilégiés et durables entre différentes structures, des institutions publiques aux entreprises privées. Il mène ainsi des créations de grande envergure en définissant objectifs et réalisation avec plusieurs entreprises et manufactures en France : Maison Philippe Serres, La Fabrique, Cuir du Futur, Comptoir Icart, Médical Diffusion, Société Caducée, etc. Son travail à fait l'objet de diverses publications dans la presse artistique française et internationale : *Art-press*, *Beaux-Arts*, *NuméroArt*, *Manifesto XXI*, *Zéro Deux*, *O-Fluxo*, *Art Viewer*, *Libération*, etc.

En 2020, Floryan Varennes obtient un Master de Recherche consolidant son bagage théorique en histoire et théorie des arts. Cette formation interdisciplinaire lui a permis de situer les grandes tendances de la recherche actuelle ainsi que des savoirs et thématiques relatives aux différents domaines historiques, artistiques et créatifs. Il a également acquis la maîtrise d'une méthodologie de recherche, à savoir : dresser une problématique spécifique, rassembler et organiser documentation, information et matériel didactique, analyser une situation, etc. Floryan Varennes, par sa capacité à communiquer ses connaissances et ses procédés d'investigation critique, sait ainsi poser un regard réflexif et technique sur une orientation à prendre, un fonctionnement structural à acquérir et une position artistique et/ou créative à affirmer.

À partir de 2022, il met au point le Programme ADN, une formation dense de 10 séquences pour comprendre et valoriser le statut d'artiste-auteur-riche et créateur-riche. Floryan Varennes souhaite en effet soutenir et aider la nouvelle génération d'artistes et de jeunes créateur-riche-s, en partageant son parcours artistique professionnel, mettant à profit ses expériences, ses observations et ses collaborations. Pour se faire, il s'est associé au Port des Créateurs, incubateur culturel professionnel, qui soutient des jeunes artistes et entrepreneur-euse-s culturel-le-s dans leurs projets professionnels.

- 1 **COMPRENDRE L'ÉCOSYSTÈME DE L'ART & DE LA CRÉATION**
- 2 **PRÉSENTER SON TRAVAIL & SES RECHERCHES ARTISTIQUES**
- 3 **METTRE EN VALEUR SA DOCUMENTATION VISUELLE & TEXTUELLE**
- 4 **ÉTABLIR DES STRATÉGIES DE COMMUNICATIONS CIBLÉES & EFFICACES**
- 5 **TROUVER & RÉPONDRE AUX DIFFÉRENTS APPELS À PROJETS**
- 6 **ACQUÉRIR UN POSITIONNEMENT & ORGANISER SON TEMPS DE TRAVAIL**
- 7 **RECHERCHER DES FINANCEMENTS, AIDES & PARTENARIATS**
- 8 **CONDITIONNER, ORDONNER & AGENCER SON TRAVAIL**
- 9 **INSTAURER UNE MÉDIATION & UN PROJET PÉDAGOGIQUE ARTISTIQUE**
- 10 **CONNAÎTRE LES BASES DU STATUT D'ARTISTE-AUTEUR·RICE & CRÉATEUR·RICE**

Le Programme ADN est élaboré sur mesure, il peut être abordé « à la carte » ou dans sa totalité en fonction de la formule choisie. La sélection des séquences se fait selon les besoins et les impératifs de chaque participant·e.

1 COMPRENDRE L'ÉCOSYSTÈME DE L'ART & DE LA CRÉATION

Le monde de l'art et de la création est un écosystème complexe "d'affaires culturelles" stratifié en plusieurs géo-localités : aux niveaux municipal, régional, national et international. Il se construit à travers plusieurs réseaux d'acteur-ices qui mêlent réflexions, informations, organisations, institutions, mercantilisations et industries. Cette séquence permet la compréhension de ce système et de ses mécanismes de production, de monstration et d'interrelations.

OÙ

- Différencier et comprendre le fonctionnement du Ministère de la Culture et des différents lieux institutionnels publics et privé : centres d'arts, musées d'arts, fondations, fonds régionaux d'art contemporain, collections, artothèques, fonds documentaire, écoles et galeries.
- Distinguer et connaître le rôle de différentes manifestations : expositions, salons, biennales, festivals, résidences, conventions, foires, show-rooms et autres présentations.
- Discerner les différents types de réseaux territoriaux et de fédérations professionnelles de Documents d'Artistes aux programmes régionaux, comment fonctionnent-ils et dans quels buts ?

QUI

- Connaître et discerner les différents métiers artistiques : critiques, commissaires, théoricien-e-s, historien-ne-s, journalistes, communicant-e-s, chercheur-euse-s, chargé-e-s de missions et/ou de productions, consultant-e-s, directeur-ice-s d'institutions, etc.
- Identifier et comprendre les différents métiers du marché de l'art : galeriste, marchand-e d'art, commissaire priseur-euse et agent-e.
- Découvrir les différents acquéreur-euse-s d'art privé : collectionneur-euse-s, musées, fonds d'entreprises, villes et fondations.
- Appréhender et connaître le fonctionnement des industries créatives à grandes échelles.

2 PRÉSENTER SON TRAVAIL & SES RECHERCHES ARTISTIQUES

Démarche personnelle, biographie et note d'intention sont une base essentielle pour la compréhension du travail d'une personne du monde de l'art et la création. La présentation de ses recherches et de son travail permet la singularisation de sa pensée et son explication synthétique ou analytique de manière à pouvoir communiquer à un ensemble d'acteur-ices professionnelle-s en étant précis-e et intelligible. Cette séquence articule de manière accessible les fondamentaux de l'expression écrite et orale.

ÉCRIT

- Structurer sa pensée et son positionnement artistique : influences, références, environnements, impulsions et principes vitaux.
- Formuler efficacement sa démarche en la signifiant et la contextualisant.
- Savoir structurer sa note d'intention.
- Rédiger un texte cohérent et accessible pour un projet, une lettre de motivation, une note d'intention professionnelle et ses variations, etc.

ORAL

- Développer une aisance à l'oral sans complexe et acquérir des techniques pour s'exprimer plus facilement, de manière succincte ou prolix, sur son travail et ses recherches.
- Adapter et fluidifier son discours pour un auditoire large et varié de professionnelle-s de l'art et de la création.
- Assimiler des données de communication non-verbale corporelle : posture, gestuelle, expressions faciales, mouvements dans l'espace, mimiques, etc.
- Combiner la présentation de son travail visuel en l'accompagnant d'un discours engagé et passionné.

3

METTRE EN VALEUR SA DOCUMENTATION VISUELLE & TEXTUELLE

Pour montrer et archiver efficacement son travail, ainsi que pour mettre en valeur son parcours, il est important de connaître et produire des documents qui singularisent et explicitent la démarche d'un·e artiste ou d'un·e créateur·rice. Cette séquence permet de découvrir ces différents supports – portfolio, book, dossiers artistiques ou techniques, curriculum vitae, formation etc. – ainsi que les outils et astuces amenant à une présentation optimale, pour mieux se manifester voire même se révéler.

PORTFOLIO

- Élaborer et singulariser son portfolio : structure, mise en page, légendes, textes, etc.
- Sélectionner et trier ses œuvres avec un ordre qui fait sens (cohérence chronologique, thématique ou esthétique).
- Savoir mettre en valeur son travail à l'aide d'outils photographiques (prises de vue, détails, ensemble), éclairage (naturel ou artificiel), cadrage et retouches.
- Ajuster son dossier artistique pour différents appels à projets et différents cibles.
- Créer son propre système pour trier, classer et archiver ses documents visuels et textuels.

CV

- Formuler un texte biographique et synthétique en y intégrant ses axes de recherches.
- Maîtriser et singulariser un CV : structures, mises en pages et typographies.
- Rédiger un CV : coordonnées, formations, expositions, show-rooms, résidences, prix, bourses, presses, publications, conférences, collections etc.
- Ajuster son CV en fonction des différents appels à projets.

4

ÉTABLIR DES STRATÉGIES DE COMMUNICATIONS CIBLÉES & EFFICACES

Partager ses recherches à l'ère de l'hypercommunication, nécessite la compréhension et la maîtrise de plusieurs médias : réseaux sociaux, sites internet, plateformes créatives, revues, magazines et autres presses spécialisés. Ces différents supports - numériques et/ou papiers - peuvent apporter une visibilité à un·e artiste ou un·e créateur·rice, lui permettant de mettre en place des stratégies de communication ciblées et efficaces qui lui assurent une plus large audience et reconnaissance.

OUTILS NUMÉRIQUES

- Établir une stratégie de communication en fonction de ses moyens, ses envies et de sa personnalité.
- Créer son site internet ou mettre en place une communication numérique (info-lettre/*newsletter*) pour présenter son travail de manière dématérialisée.
- Identifier et choisir les réseaux sociaux et plateformes numériques adaptées à son activité: *Instagram, Tiktok, Youtube, Behance, Dribbble, Artstation, Pinterest, etc.*
- Planifier et diffuser régulièrement son activité sur les réseaux sociaux avec un contenu singulier.
- Identifier et utiliser les plateformes relais de communication numérique. (*Ofuxo, Kubas Paris, YYYYMMDD, AQNB, Art Viewer, etc.*)
- Savoir - aussi - se détacher des réseaux pour prendre du recul.

OUTILS PAPIERS

- Comprendre les enjeux de la presse écrite créative (régionale, nationale et internationale).
- Identifier les revues, magazines, publications liés aux secteurs de l'art et de la création et distinguer leurs fonctionnements.
- Se mettre en relation avec la presse écrite : articles, portraits, revues d'expo, agendas, etc.
- Appréhender et différencier catalogues, livrets et feuillets d'expositions.
- Savoir pourquoi, comment et quand réaliser un catalogue monographique imprimé.

5

TROUVER & RÉPONDRE AUX DIFFÉRENTS APPELS À PROJETS

Différents dispositifs d'aide à la création et à la diffusion sont mis en place et proposés par des institutions culturelles publiques, privées ou associatives : appel à projets, à résidence, à exposition, à édition, 1%, prix, concours, etc. Ces appels sont intrinsèques au monde de l'art et de la création et sont dotés d'un cadre législatif, ainsi que d'une problématique ou d'un thème d'ordre général. Ces dispositifs permettent aux artistes et créateur·rice·s de pouvoir continuer leurs recherches et leurs travaux – grâce à l'attribution d'un financement et/ou d'un atelier pour une période prédéterminée – il est donc nécessaire de les connaître.

APPELS À PROJETS

- Identifier et comprendre les différents types d'appels, leurs singularités, leurs cahiers des charges et leurs attentes.
- Identifier les structures ressources d'appel à projet : CultureGouv, CNAP, CIPAC, FRAAP, On the Move, Art Connection, Artenda, Cité du Design, etc.
- Choisir les appels auxquels répondre en fonction de ses prérogatives.
- Élaborer, écrire et adapter ses réponses aux différents types d'appels proposés.

RÉSIDENCES

- Distinguer les différents types de résidences nationales et internationales : recherches, productions, territoire, pédagogique, entreprises, Clea, etc.
- Comprendre les modalités et exigences d'une résidence : contrat, rémunération, conditions, attentes, etc.
- Choisir les résidences adaptées à sa pratique, ses médiums, son fonctionnement et son plan de carrière.
- Constituer sa méthodologie pour répondre à un appel à résidence avec une note d'intention spécifique.
- Créer une veille des projets et résidences sélectionnées avec un agenda répertorié rétroactif.

6

ACQUÉRIR UN POSITIONNEMENT & ORGANISER SON TEMPS DE TRAVAIL

Être artiste ou créateur·rice implique un positionnement et une organisation de plusieurs activités ce qui induit *de facto*, plusieurs temporalités et plusieurs rythmes (temps d'action, de recherches, de rendez-vous, d'écriture, de production, de communication, et parfois avoir un travail connexe, etc.). La mise en place d'une stratégie professionnelle va de pair avec le *slashing*. Cette méthode de gestion propre à différents types d'activités permet de conjuguer et d'achever de façon optimale plusieurs objectifs fixés, tout en permettant d'avancer plus vite et plus sereinement dans sa vie professionnelle, sans impacter sa vie personnelle.

POSITIONNEMENT & PLANIFICATION

- Faire le point sur sa situation artistique.
- Définir et orienter un projet professionnel étape par étape.
- Fixer des objectifs cohérents et les exécuter stratégiquement.
- Acquérir et renforcer un positionnement professionnel et une éthique artistique.
- Concevoir une méthodologie de travail en articulant vie professionnelle et vie personnelle basée sur sa personnalité et son rythme de vie.
- Savoir prendre un rendez-vous et aborder d'autres professionnel·le·s.
- Identifier les prix, salons, festivals, biennales et résidences à faire pour lancer une carrière.

SLASHING & CLOISONNEMENT

- Déterminer un calendrier pour fractionner et cloisonner ses activités (temps de recherche, d'écriture, de travail, de repos, etc.).
- Choisir un rythme de travail cohérent et planifier ses activités en fonction de sa production.
- Organiser et croiser l'exécution et l'accomplissement d'un ou plusieurs projets parallèles (professionnels ou personnels).
- Inventorier ses compétences transversales et ses aptitudes, pour les valoriser.
- Développer une activité économique parallèle sans impacter sa carrière artistique ou créative.



RECHERCHER DES FINANCEMENTS, AIDES & PARTENARIATS

Le monde de l'art et de la création est aussi une industrie, un système de production et de budgets plurimodaux basés sur des échanges financiers, entre activité de création, d'élaboration et de rémunération. Ces rétributions sont permises par des structures de financements directs et indirects, d'aides, de bourses et de subventions publiques ou privées qui soutiennent l'activité de créateur·rice·s. Ces financements sont parfois la clef de voûte de projets longs et complexes et plusieurs organismes sont à identifier et à décrypter pour les obtenir.

AIDES, BOURSES & SUBVENTIONS

- Comprendre l'organisation de l'État et des collectivités territoriales pour le soutien à la création.
- Assimiler le vocabulaire administratif pour optimiser ses chances d'obtenir un financement.
- Connaître les bourses et aides publiques : DRAC, CNAP, CNC, FDA, DICRéAM, BNC, etc.
- Établir un budget et déposer une demande d'aide, de bourse ou de subvention, régionale, nationale ou internationale
- Financer une formation continue : AFDAS, CPF, aides spécifiques de la région.
- Trouver d'autres moyens d'être aidé·e et soutenu : incubateurs culturels régionaux.

PARTENARIATS & MÉCÉNATS

- Se présenter et naviguer dans le secteur des entreprises privées.
- Saisir le fonctionnement, les attentes et la nomenclature des entreprises privées.
- Aborder une entreprise privée.
- Créer une alliance économique ou productive avec des entreprises privées.
- Différencier partenariat, collaboration, *sponsoring* et mécénat.
- Mettre en place un mécénat de compétences et ou un mécénat d'entreprise (possibilité, droit et législation en France).



CONDITIONNER, ORDONNER & AGENCER SON TRAVAIL

Artistes et créateur·rice·s ont besoins de différents espaces pour produire, montrer, emballer et stocker leurs réalisations. L'atelier, ou l'espace de création, devient alors un espace polyvalent où la production se combine à la logistique, nécessitant aussi une gestion du temps différenciée. Après la réalisation et la monstration, il faut prendre en compte un espace et un temps de rangement. Trouver cet espace de stockage pour ses œuvres une fois finies est primordial pour pouvoir les conditionner, agencer et archiver.

ESPACE DE CRÉATION

- Déterminer les espaces les plus adapter à sa production : ateliers (individuels ou collectifs), *show-rooms*, labo, résidence, à domicile, etc.
- Connaître le cadre légal de l'atelier et ses dérivés.
- Trouver son espace de travail en fonction de sa géolocalisation, ses besoins, ses attentes et ses moyens.

ESPACE DE STOCKAGE

- Connaître le cadre légal de l'espace de stockage.
- Conditionner ses œuvres : emballer, paqueter et sécuriser.
- Trouver un espace de stockage adéquat à sa pratique (atelier, box, dépôt, etc.)
- Ranger et classer ses œuvres : par ordre chronologique, par taille, par poids, par médium, etc.
- Créer une fiche technique spécifique pour chaque œuvre (FR et EN).
- Faire appel à un transporteur, convenir d'un envoi et établir une assurance.



9 INSTAURER UNE MÉDIATION & UN PROJET PÉDAGOGIQUE ARTISTIQUE

Être artistes et créateur·rice·s implique des temps spécifiques, pour expliquer son travail à divers publics : scolaires, universitaires, EHPAD, publics empêchés, grand public, etc. Certaines institutions demandent des temps d'atelier et de médiation, un exercice parfois difficile mais incontournable, durant lequel il faut positionner sa pratique et sa pensée pour les expliquer. Par ailleurs, certaines écoles d'arts et de créations peuvent aussi demander des conférences et des *workshops* : un cahier des charges pédagogique à comprendre, intégrer et délivrer à travers des temps instructifs et didactiques.

ATELIERS & MÉDIATIONS

- Cibler et appréhender son public en fonction de ses caractéristiques, ses attentes et ses besoins.
- Construire et préparer un atelier de création en fonction de sa pratique.
- Animer un atelier : protocole, transmission, développement et avancement.
- Mettre en place une médiation : délivrer sa pensée, son processus et son intention artistique en fonction des différents types de publics.
- S'adapter à son public en fonction de ses connaissances et ses capacités : éducation artistique entre création et histoire de l'art.
- Connaître les tarifs des ateliers et temps de médiations (tarif DRAC).

CONFÉRENCES & WORKSHOPS

- Contexte artistique, acte créatif, histoire des arts, avancées et changements à l'aune du XXI^e siècle.
- Construire une conférence sur son travail : mythologie personnelle, influences, médiums, processus, recherches, etc.
- Connaître les enjeux et objectifs des interventions ponctuelles en école d'art et de création : apporter un nouveau souffle.
- Instaurer une méthodologie (préparation, action et temporalité) pour élaborer un *workshop* en école d'art et de création, premier et second cycle.



10 CONNAÎTRE LES BASES DU STATUT D'ARTISTE-AUTEUR·RICE & CRÉATEUR·RICE

Le monde de l'art et la création implique la compréhension et l'application d'un système et d'un régime administratif propre à son activité et à son statut fiscal et social. Pour bien commencer une activité administrative il y a des bases simples qu'il faut connaître et des compétences techniques à acquérir. Activité de production, contrats, rémunérations, comptabilités, factures, déclarations, charges sociales : pour comprendre sa situation administrative, il convient d'analyser et de préciser sa situation professionnelle et le cadre juridique qui l'entoure.

STATUT SOCIAL & FISCAL

- Identifier et adhérer aux organisations pour les droits et protections des artistes et créateur·rice·s : FDA, ADAGP, CAAP, AFD, CNFAP, AIAP, FDA, etc.
- Pointer les démarches liées à la création et l'orientation de son statut en fonction de son activité fiscale et sociale.
- Distinguer le régime fiscal et le régime social lié à son activité.
- Identifier et comprendre le rôle des différents organismes liés au secteur créatif : MDA, URSAFF, AGESEA, IRCEC, CMAR, etc.
- Émettre une facture et un devis, nomenclature et méthodologie.
- Gérer et déclarer sa comptabilité seule ou aidé·e par des organismes agréés.

RÉMUNÉRATIONS & CONTRATS

- S'informer sur ses droits en termes de rémunération obligatoire : droits d'auteurs, monstrosités, expositions collectives et individuelles, commandes, résidences, festivals, conférences, ateliers, *workshops*, etc).
- Comprendre et analyser les différents types de contrats : droit, devoir et rémunérations.
- Négocier ses contrats avant et après signature : avenants possibles, conditions de modifications, et modalités d'engagement.
- Évaluer économiquement la production de son travail (hors galerie).

INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

Le Programme ADN est disponible et délivré - initialement et avant tout - de manière individuelle pour la jeune création et les métiers de l'art. Il peut toutefois dans certains cas et sur demande spécifique être déployé dans des écoles d'arts et de créations (second cycle ou post-diplôme) ou des entreprises et industries culturelles, créatives ou artisanales, via des interventions en présentiel et sur site.

ÉCOLES D'ARTS & DE CRÉATIONS



APPLICATION : Beaux-arts, écoles d'arts, écoles d'arts appliqués, écoles d'arts décoratifs, écoles d'arts interactives/vidéoludiques/multimédias et universités, etc.

Les écoles d'art et de création commencent de plus en plus à mettre en place des modules de professionnalisation. Le Programme ADN apporte aux étudiant·e·s de second cycle un accompagnement et un soutien immédiats sous forme de séquences de travail pour renseigner et initier les jeunes diplômé·e·s ou futur diplômé·e·s sur les questions relatives à l'écosystème de l'art et de la création et sur son fonctionnement.

Le Programme donne des ressources effectives et formelles (connaissances, méthodologie et outils didactiques) tout en répondant aux préoccupations multiples des étudiant·e·s sur leur statut, leurs positionnements, leurs activités et leur début de carrière.

ENTREPRISES CULTURELLES PUBLIQUES OU PRIVÉES



APPLICATION : entreprises et industries culturelles, créatives, numériques, vidéoludiques, artisanales ou liées aux métiers d'arts, etc.

Pour les entreprises et industries créatives ou artisanales, le Programme ADN, en plus des séquences existantes, propose la mise en place de conseils, de méthodes et d'expertise afin de redéfinir leurs objectifs culturels.

La nécessité qui se fait jour est de repenser l'action culturelle et créative entrepreneuriale, en impliquant de revisiter l'organigramme intrinsèque à leur système interne. L'enjeu avec cet accompagnement est de produire une véritable mutation des mentalités dans les entreprises et industries privées. L'accompagnement du Programme ADN prévoit l'accès aux nouvelles intentions et stratégies écoresponsables : communication ciblée, création de mécénat, création de résidence, recyclage et surcyclage des matériaux inusités etc. Il propose en outre la mise en place d'un bilan circonstanciel adjoind de nouveaux projets créatifs en se dotant d'actions de valorisations et d'innovations culturelles.

FORMULES & TARIFS

FORMAT COLLECTIF

ÉCOLES D'ART & DE CRÉATION

Il convient de prendre rendez-vous par mail ou par téléphone pour fixer un nombre d'heures et de jours cadrés, ainsi que le type de public auquel s'adresse l'intervention. Un devis sera alors établi aux prérogatives des besoins et des objectifs des écoles d'arts et de créations en fonction des demandes spécifiques de professionnalisation et d'accompagnement de groupes.

Les séquences du Programme ADN peuvent être abordées dans leur totalité, ou de manière partielle et ce en présentiel (format *workshop* ou séminaire), sur une semaine ou un trimestre.

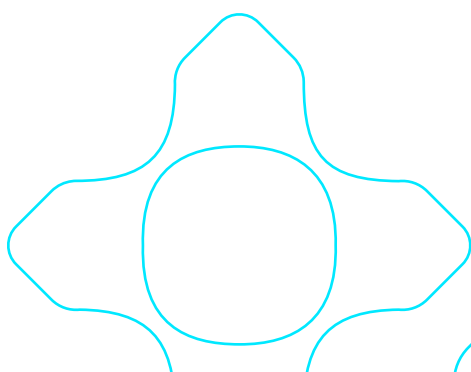
ENTREPRISES CULTURELLES

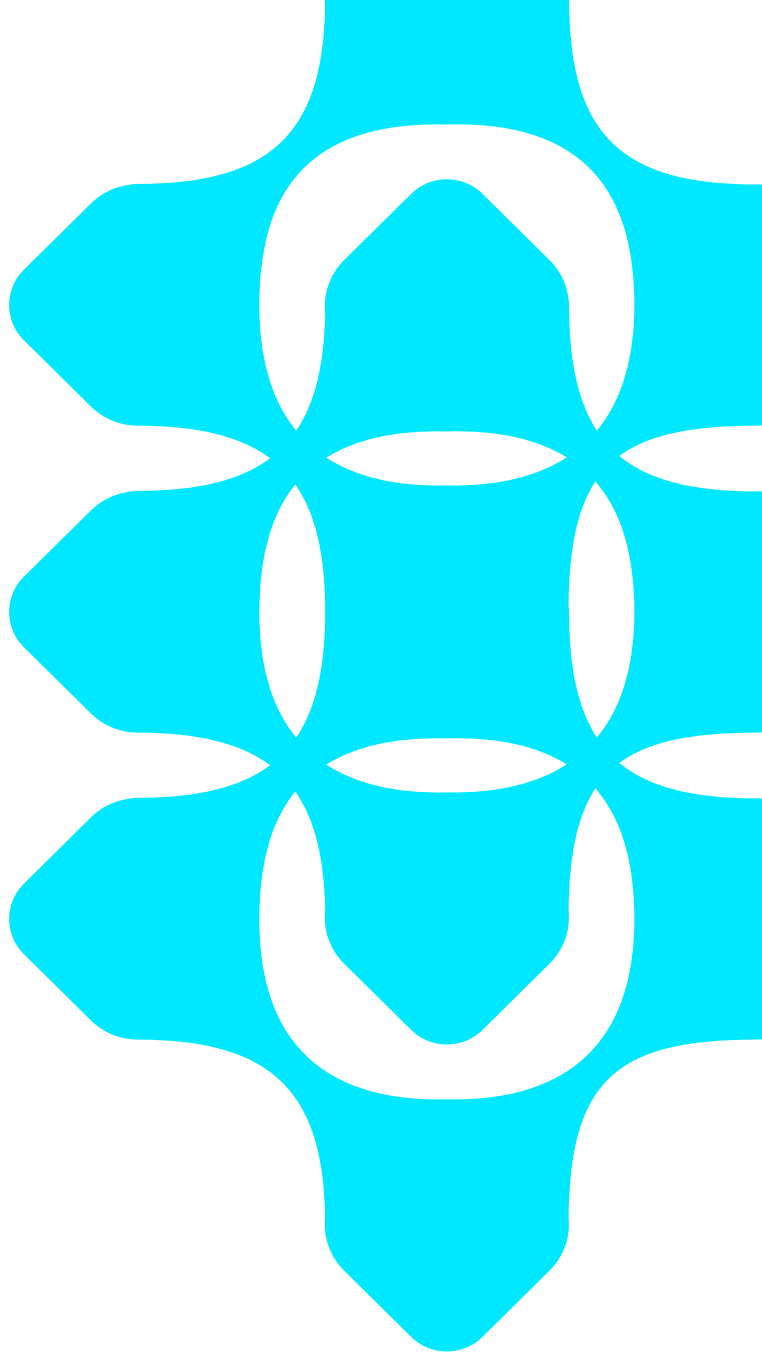
Il convient de prendre rendez-vous par mail ou par téléphone afin de fixer des objectifs afin de répondre à des prérogatives qui seront abordées pour les besoins spécifiques des entreprises et industries publiques ou privées. Le tarif sera ajusté en fonction de la demande en heures d'accompagnement et de soutien créatif, technique ou logistique.

Le Programme ADN est adapté et délivré sur site, accompagné de conseils et d'une expertise pour apporter un œil innovant et supplémentaire à votre équipe artistique, créative, managériale ou communicante.

CONTACT & INSCRIPTION

contact@programmeadn.com





RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

[🌐 programmeadn.com](https://www.programmeadn.com) @ [programmeADN](https://www.instagram.com/programmeADN)

Prise de contact par mail ou téléphone :
contact@programmeadn.com — +33 (0)6 64 80 39 70

CRÉDITS

Formation
Expertise
Relecture
Correction
Développement
Graphisme

Floryan Varennes
Kévin Bideaux
Alexandra Riss
Sébastien Dumont-Roty
Arthur Kuhn
Florian Levy

[floryanvarennes.com](https://www.floryanvarennes.com)
[roseincorporated.net](https://www.roseincorporated.net)
[alexandra-riss.fr](https://www.alexandra-riss.fr)
[lemotjuste.fr](https://www.lemotjuste.fr)
[kuhnhestale.fr](https://www.kuhnhestale.fr)
[forianlevy.com](https://www.forianlevy.com)

SOUTENU PAR

